

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 27 mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 14 février 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Julien FIAT, Monique FIAT, Gilles GUINARD, Marcel RUINAT

Absents excusés : 3

Michel BRUN
Morgan FAURE
Émilie SALVI

Procurations : 1

Émilie SALVI, procuration à Nicole FAURE

Votants : 8

Monique FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20190327-03 : Affectation des résultats 2018

Le Conseil municipal ayant adopté le Compte administratif 2018 et constaté l'identité des valeurs entre celui-ci et le Compte de gestion 2018, Madame Nicole FAURE, Maire,

considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018,

constatant que le Compte administratif 2018 fait apparaître un résultat de clôture de 372 314,27 € et un excédent de fonctionnement cumulé de 71 053,66 €,

propose d'affecter les résultats 2018 comme suit :

	MONTANTS
Affectation au compte de réserve (1068)	21 053,66 €
Report à nouveau, section de fonctionnement (002)	50 000,00 €
Report à nouveau, section d'investissement (001)	301 260,61 €

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adopte l'affectation des résultats 2018 tels que présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le Maire,
Nicole FAURE